Mai 2021



Le Petit Dromadaire N°266



Communiqué de la Mairie de Drom

Sommaire:

- Fermeture secrétariat mairie
- Elections
- Calendrier du déconfinement
- · Prévention des déchets
- · Travaux bruyants
- · Jardin partagé
- · Sou des écoles



Mai fleuri, an réjoui.
Mai jardinier ne comble pas le grenier.
Mai ne va jamais sans fleurs.
Mai sans rose rend l'âme morose.
Plus mai est chaud, plus l'an

vaut.

Fermeture secrétariat de Mairie

La mairie sera fermée les 14, 19 et 21 mai 2021.

Vous pouvez nous contacter par mail: drom@mairie-drom.fr

Ou laisser un message au 04.74.30.67.48

Elections

Les élections départementales et régionales se tiendront les 20 et 27 juin.

Date limite d'inscription sur les listes électorales : 14 mai

- inscription possible en ligne : https://www.service-public.fr/particuliers/ vosdroits/R16396

Ou

- Permanence du secrétariat le 14 mai de 9 h à 11 h

Procurations:

Il est possible d'effectuer la procédure en ligne sur maprocuration.gouv.fr. Il s'agit d'un formulaire pour identifier l'électeur demandant la procuration et le mandataire (personne qui glissera le bulletin dans l'urne pour le votant).

Une fois le formulaire rempli, l'électeur devra se rendre en commissariat de police ou dans une brigade de gendarmerie (selon sa zone géographique) pour faire valider la procuration (afin d'éviter les risques de fraude).

À l'issue de cette étape, un mail de validation sera envoyé aux deux parties et la procuration sera transmise automatiquement par voie dématérialisée à la mairie concernée.

Le mandataire peut avoir jusqu'à deux procurations pour chaque élection.

Gestes barrières:

Le sport du masque est obligatoire dans le bureau de vote et chacun devra se munir de son stylo

Covid 19 - Calendrier du déconfinement

Situation épidémiologique

Au 6 mai le taux d'incidence sur semaine glissante, défini comme le nombre de cas positifs pour 100 000 habitants, était de 156,5.

Calendrier

4 étapes vont marquer le calendrier des réouvertures. L'ensemble de ce calendrier, les jauges et protocoles seront détaillés la semaine du 10 mai par le Premier ministre Jean Castex.





L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



- → Couvre-feu à 23h
- → Assouplissement du télétravail
- → Réouverture* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissement sportifs (pass sanitaire)

- **ETAPE 3**
- SAUF SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE
- → Réouverture* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- → Réouverture* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- → Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

*Les récuvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

L'AGENDA DES RÉOUVERTURES



- Fin du couvre-feu
- → Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale

ÉTAPE 4

SAUP SITUATION SANITAIRE DÉPARTEMENTALE DÉGRADÉE

- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

*Les récuvertures sont conditionnées au respect de jauges et protocoles adaptés à chaque lieu et activité.

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains



en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



lousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



her dans un mouchoi



d'au moins deux mètres avec les autres









Aérer les pièces le plus so possible, au mini m quelques minutes toutes les heures



et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



0800130000

Programme de prévention des déchets de la CA3B

Un habitant de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse jetait 518 kg de déchets en moyenne en 2019.

Aujourd'hui, il est essentiel de réduire la quantité de déchets produite pour :

- Limiter son empreinte environnementale,
- Développer une dynamique d'économie circulaire,
- S'inscrire dans la cohérence des politiques publiques mise en œuvre.

Par ailleurs, la collecte et le traitement des déchets représentent un coût important pour la Communauté d'Agglomération.

C'est pourquoi, dans le cadre du programme de prévention des déchets, la CA3B lance une **enquête** auprès de ses citoyens pour mieux comprendre leurs **habitudes** et leurs **attentes** en terme de réduction des déchets.

Le formulaire est accessible sur le site grandbourg.fr (dans les actus), jusqu'au 31 mai ou directement par le lien ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScO4plVNYe3Umikyv3iZoBjSXuC3sOKooBHZv2a_2DSNvBbfw/viewform

Commerces ambulants

La pizzeria ambulante Cup'Ain sera de retour à Drom ce **vendredi** 21 mai de 17H à 22H pour toute la saison d'été. Comme l'année dernière, Pizza Cup Ain sera installé au fond de la place. Une 20aine de pizzas différentes sont proposées sur la carte.



Vous pouvez commander vos pizzas au **06.75.36.37.96** et consulter la carte sur http://www.pizzeriacupain.com/



Le stationnement est interdit le fond de la place (à partir du monument aux morts) le vendredi de 12 H à 24 H.





Jean-Louis BERT sera à nouveau présent le vendredi soir. Contact : Jean-Louis BERT au 06 42 28 02 26 ou jardindejeanlouis@orange.fr



Travaux bruyants

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que taille-haies, tronçonneuses, tondeuses, perceuses, etc... Ils sont règlementés par un arrêté préfectoral et ne sont autorisés que :



Jours ouvrables: de 8 H 00 à 12 H 00 et de l4 H 00 à 19 H 30

Samedis: de 9 H 00 à 12 H 00 et de l5 H 00 à 19 H 00

Dimanches et jours fériés : de 10 H 00 à 12 H 00

Jardin partagé

"Avec les beaux jours, le doux bruit des tondeuses va à nouveau résonner dans le village...L'association "Patates et Coquelicots" vous propose de récupérer vos déchets verts (herbe de tonte seulement, pour le moment) dans le haut du jardin partagé. (entrée chemin du Moine Avar). Nous avons préparé un enclos à cet effet. Merci."



Vente de Saucissons

Chères familles.

Le sou des écoles vous propose, en partenariat avec APG Auvergne, une gamme de Saucissons, Fuets et Terrines, à choisir parmi 40 variétés.

Le bon de commande et le règlement sont à rendre à l'école au plus tard, le 30 (2006)

Les bénéfices serviront à financer les futurs projets scolaires de notre établissement.

Choisissez 3 variétés pour 10€ ou 5 pour 15€

Incontensuables de mos plateaux « aploa », embosiles en boyan matarel, les différentes déclimaisems de Sanciesems et Fuets confisent à chaque uniété, en propes identité quetativa. Si le Sanciesem illeutre la tradition quetromomique de la Terre d'Amergne, la longue Sanciese Catalane se distingue que son goût légisement épied, thus portes du Périgerd, les Terrines sont élaborées dans le respect de l'art de la Compre et la Tradition du Goût.

Saucissons 160g	Terrines 180g	Fuets Catalans 150g
Beaufort	Canard au Magret	Ail
Canard	Chevreuil	Basilic
Cèpes	Cochonnaille aux Lardons et Cèpes	Bleu
Chorizo	Fleur de Sel de Guérande	Canard
Comté	Moutarde à l'Ancienne	Cèpes
Figues	Piment Espelette	Curry
Fumé	Sanglier	Figues
Herbes	Tomates Séchées	Fromage de chèvre
Nature	INADODTABLE	Goût Truffe
Noisettes	IMPORTANT Choix en cas de rupture :	Nature
Noix		Noisettes
Poivre	Choix 1:	Noix
Provençale	Choix 2:	Oignons
Sanglier		Piquant
Taureau	En l'absence de choix, la variété manquante sera	Sanglier
Tomates Séchées	remplacée par un Saucisson ou Fuet NATURE.	Taureau

Parce qu'1 lot = 1 boîte, en cas de lots multiples, veuillez préciser ci-dessous le nom du bénéficiaire et les variétés choisies :

	P.U.	QTE	TOTAL
Lot A (3 produits)	10€		€
Lot B (5 produits)	15 €		€
•	TOTAL	Mark to the control of	€

Règlement en espèces ou chèque à l'ordre de : sou des écoles de Drom

> Implante grès des Searces de Vichy dans l'Allier, APG Aurespa silectioner depini IV ans, le millers de la Seleison augrès de Maisons Françaises et Epyapoeles réputes pous leur savoin-faire ésoditionnel.

人	ÉLÈVE
NOM :	
PRENOM :	
CLASSE :	





Sou des écoles Vente de saucissons

Afin de financer la classe de mer prévue l'année prochaine, le Sou des écoles organise une vente de saucissons.

Vous pouvez compléter le bon de commande ci-joint et le remettre au maître avec votre règlement ou vous adresser au maître afin qu'il vous remette un bon de commande.